**Visio « litholamellage » du 11 mars 2025**

**Etaient présents :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| CNRS | **Yves FENECH** | Coordinateur National de Prévention et de Sécurité (CNPS) |
|  | **Céline Bataillon** | Coordinatrice Nationale adjointe de Prévention et de Sécurité (CNPS) |
|  | **Thierry Labasque** | Directeur Adjoint Technique INSU |
|  | **Ludovic TESSIER** | Ingénieur en Prévention des Risques DR17 Bretagne et Pays de Loire |
| Géo-OcéanBrest | **Jean-Pierre OLDRA** | Lithopréparateur  |
| GéoSciences Montpellier | **Marguerite GODARD** | Géologue, Co-responsable plateau technique de Géochimie |
|  | **Christophe NEVADO** | litho préparateur, membre du COPIL des litho préparateurs de France (LPF) |
| GéosciencesRennes | **Xavier LE COZ** | Litho préparateur, membre du COPIL des litho préparateurs de France (LPF) |
| IFREMER | **Mathieu ROSPABE** | Chercheur Géologue |
| IPGP | **Cécile PRIGENT** | Maître de conférences en charge de la lithothèque |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**Etaient excusés :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| UBO | **Marielle BOUCHER** | Conseillère de prévention |
| Université de Montpellier | **Ludivine RUGANI** | Conseillère de prévention |
| BRGM | **Guillaume WILLE** | Géologue Expert – microcaractérisation des géomatériaux |
| IFREMER | **Steve Bertho** | Responsable Service Conditions de travail et Prévention des Risques Professionnels |

Ordre du jour :

1. Avancement des travaux sur le site de Géosciences Rennes
2. Diagnostic amiante et actions de l’Université de Rennes
3. Formation SS4 des personnels
4. Méthodologie d’estimation de l’amiante dans les roches
5. Financement du projet : état des réflexions
6. Sécurité des personnes sur les travaux en mer et stockage des carottes géologiques
7. Prochaines étapes et tour de table
8. **Avancement des travaux sur le site de Géosciences Rennes**
	* Prélèvements et analyses : ITGA a été mandatée et a établi un devis après plusieurs visites du laboratoire.
	* Confinement du laboratoire : Nous travaillons avec TNS Dépollution. Plusieurs constats sont ressortis des échanges avec ce prestataire :
		+ Le laboratoire étant contaminé, les opérations de confinement seront complexes.
		+ Les appareils du laboratoire sont également contaminés et ne pourront pas être décontaminés (nécessité d’un démontage et d’une décontamination impossible à mettre en œuvre).
		+ TNS Dépollution établira ses devis sur la base des modes opératoires définis par les personnels formés encadrants techniques du laboratoire.
		+ TNS Dépollution propose d’intervenir en privilégiant une période de vacances universitaires pour éviter la présence d’étudiants dans le bâtiment d’enseignement (avril voire été 2025)
9. **Diagnostic amiante et actions de l’Université de Rennes**

L’Université de Rennes a engagé un plan d’action avec la DPR et la DGS pour diagnostiquer et décontaminer le bâtiment 5.

* + Résultats des analyses réalisées en octobre 2024 :
		- * + Poussières et résidus dans les bacs de récupération : 6 prélèvements sur 11 positifs.
				+ Lingettes surfaciques en lithopréparation et lithobroyage : 11 prélèvements sur 24 positifs.
	+ Ces résultats ont conduit à une fermeture administrative du bâtiment.
	+ Un mesurage d’empoussièrement atmosphérique a ensuite été réalisé dans les zones où les lingettes étaient négatives : résultats < 0,9 fibres/L, permettant la réouverture du bâtiment, mais les activités restent suspendues.
	+ L’unité a accepté de reporter la décontamination du bâtiment pour nous permettre nos analyses avant intervention.

🡺 Mathieu Rospabé précise qu’IFREMER va lancer une 3ème phase de chantier test fin avril sur le nettoyage des bennes sur le pont des bateaux.

1. **Formation SS4 des personnels**

Pour établir ces modes opératoires, les lithopréparateurs de l’unité doivent être formé SS4 (« cumul des fonctions » : opérateur et rédacteur de protocoles, formation de 5 jours, recyclage tous les 3 ans).

* + La formation nécessite une attestation d’aptitude médicale renforcée avec port des Appareils de Protection Respiratoire (APR), délivrée par le Service de Santé au Travail.
		- Les examens médicaux nécessaires (exploration fonctionnelle respiratoire avec spirométrie en centre hospitalier) ont été réalisés en février.
	+ La formation sera suivie du 17 au 21 mars 2025 pour les 2 lithopréparateurs rennais Xavier Le Coz et Yann le Pagnot et l’ingénieur prévention du CNRS Ludovic Tessier.
	+ L’organisme de formation demande des justificatifs. Sans ceux-ci, il ne délivrera pas d’attestation de compétence :

-Avis d’aptitude médicale qui précise un Suivi Individuel Renforcé datant de – de 4 ans

-Attestation de suivi avec SIR datant de – de 2 ans

* Céline Bataillon rappelle que dans la fonction publique, le SIR est remplacé par le SMP, suivi médical professionnel.
* Jean-Pierre Oldra précise qu’il a suivi la formation "opérateurs réalisant des travaux exposant à l’amiante-sous-section 4 " organisée par l’UBO avec l’organisme de formation AMAXTEO à Plouzané, les 27 et 28/02/2025.
* Mathieu Rospabé ajoute que Steve Bertho a mis en place une 3ème session de formation SS4 avec notamment des sédimentologues.
* L’Université de Montpellier et sa Direction de la Prévention des Risques va prendre en charge la formation SS4 des agents concernés (2 universitaires, 2 CNRS, 1 CDD)
* Le cout d’une formation SS4 « cumul des fonctions » chez Bureau Veritas avec lequel le CNRS a un marché est de 1270€ par agent. Pour la formation opérateur, le cout serait autour de 500€.

Mathieu Rospabé ajoute qu’une formation opérateur revient à 250€ chez AMAXTEO.

* Les activités relevant de la sous-section 4 regroupent les interventions d’entretien ou de maintenance sur matériaux susceptibles de contenir de l’amiante effectuées dans le bâtiment, les navires, les structures, appareils ou installations… Celles relevant de la sous-section 3 concerne les activités de retrait ou d’encapsulage de l’amiante.
1. **Rappel sur la méthodologie attendue pour l’estimation de l’amiante dans les roches**

Pourquoi cette méthodologie est-elle essentielle ?

Elle permettrait d’orienter les prélèvements et analyses vers les roches les plus pertinentes.

Elle garantirait une efficacité maximale des mesures en ciblant les matériaux les plus à risque.

* Mathieu Rospabé revient sur 2 documents mis à disposition :
* La note sur le risque amiante du 31 juillet 2024 de l’IFREMER: Méthodologie de l’unité GEOOCEAN en réponse à la demande de la Direction du Centre Bretagne de mise en œuvre de la traçabilité de l’évaluation du risque « amiantifère » (note interne DCB/2024.55) et notamment son tableau 2 en page 3 sur la classification des échantillons géologiques et le risque amiantifère associé.
* Le document public du BRGM sur l’amiante dans l’environnement environnemental et notamment son tableau 5 page 38 sur la susceptibilité de présence d’amiante dans les principaux types de roches.
* La note de l’IFREMER est en cours de mise à jour.

Mathieu Rospabé et Marguerite Godard appuie sur la nécessité de diffuser ces textes pédagogiques et ces 2 tableaux pour alerter sur l’attention à porter dans la préparation des échantillons géologiques (roches et sédiments).

1. **Financement du projet : état des réflexions**

Le financement concerne les différentes étapes du projet (analyses, confinement, formation, etc.).

* Des discussions ont-elles déjà eu lieu à ce sujet avec nos partenaires ?
* Certaines pistes de financement ont-elles été envisagées ?
* Mathieu Rospabé précise que le 2ème chantier test de la fin novembre sur IFREMER a nécessité un budget de 11 000€ dont 4 à 5000€ prélevés sur ressources propres.
* La demande de budget doit inclure les équipements de protection individuelle et leur maintenance.
* Pour information, un filtre HEPA 14 pour une extraction coûte 5000€.
1. **Sécurité des personnes sur les travaux en mer et stockage des carottes géologiques**

Sujet connexe : les travaux en mer sur carottes géologiques et leur stockage.

* Quelles sont les principales problématiques identifiées ?
* Quelles solutions envisager pour garantir la sécurité des personnes impliquées ?
* Une concertation avec les partenaires concernés (Ifremer, flotte océanographique) serait-elle pertinente à ce stade ?
* Mathieu Rospabé précise que la problématique commence à être abordée pour les campagnes océaniques. Steve Bertho et Mathieu Rospabé ont été sollicitées pour permettre l’évaluation du risque amiante sur certaines campagnes.

Des réflexions sont en cours pour l’utilisation de conteneur avec tout le confinement nécessaire et les équipements de protection collective qui permettraient de garantir la sécurité des agents mais aussi une mobilité selon les projets.

1. **Prochaines étapes et tour de table**
* Mathieu Rosbapé ajoute que les opérations de concassage entraînent une exposition de 90 fibres / litre d’air. Avec les équipements de protection collective, l’exposition descend à 1 fibre / litre et est donc négligeable.
* Une note d’information généraliste doit être rédigée et largement diffusée notamment pour éviter tout risque lors des mesurages qui ont été semble-t-il lancés sur certains sites.

Cette note devra participer à la prise de conscience collective. Elle sera constituée ;

* + De l’historique du GT et de ses objectifs,
	+ Des tableaux mentionnés ci-dessus de l’IFREMER et du BRGM permettant de préciser, en amont des opérations, la présence ou non de risques liés à l’amiante dans les échantillons géologiques,
	+ Des informations sur ce qu’il y a lieu de faire dans le cas où le risque est avéré :
		- si présence d’amiante : se former ;
		- si absence d’amiante : mener quand même une réflexion et une évaluation des risques). L’identification doit se faire au cas par cas.
* La rédaction de cette note n’est pas simple. Elle doit attirer l’attention sur les risques amiante liés aux échantillons géologiques. Cette note doit alerter les communautés. Yves Fenech propose de la faire diffuser via les instituts.
* Le groupe de travail doit maintenant réfléchir à comment rédiger cette note, à son contenu mais aussi à comment la diffuser. La note invitera également les laboratoires à réaliser des analyses par empoussièrement atmosphériques.
* Yves Fenech propose d’initier la rédaction de la note et de la faire tourner entre membre du GT avant diffusion à la communauté.

**Prochaines étapes à réaliser :**

* Géoscience Rennes : formation SS4, rédaction des modes opératoires, montage final des opérations.
* Géoscience Montpellier : formation SS4 des agents.
* Rédaction et diffusion de la note d’alerte.